

Declassified to Public  
06 September 2012



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
Extraordinary Chambers in the  
Courts of Cambodia  
Chambres Extraordinaires au sein des  
Tribunaux Cambodgiens

**ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត**  
Office of the Co-Investigating Judges  
Bureau des Co-juges d'instruction  
**សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ**  
Criminal Case File /Dossier pénal  
**លេខ/No: 002/14-08-2006**  
**លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction**  
**លេខ/No: 001/18-07-2007**

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**

**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**Kingdom of Cambodia**  
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL  
Nation Religion King  
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):  
25 / FEB / 2008  
ម៉ោង (Time/Heure): 11:00  
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
du dossier: NUP SOTHUN VICHET

**កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់ចម្លើយសាក្សី**

**Written Record of Interview of Witness**

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**Kingdom of Cambodia**  
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):  
25 / 02 / 2008  
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé  
du dossier: CHHA Kasai

L'an deux mille sept, le 25 septembre 2007, à 9 heures et 30 minutes du matin aux  
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens.

Nous, Sim Sorya (SS) (សឹម សុរិយា-សស), Nguon Im (NI) (ងួន អ៊ឹម-ឯអ), Christian  
Baudesson (CB), Fabienne Luco (FL), investigateurs des Chambres Extraordinaires au  
sein des Tribunaux Cambodgiens, avons reçu les commissions rogatoires des Co-juges  
d'instruction en date du 27 août 2007.

Vu la loi sur la creation des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux  
Cambodgiens du 27 octobre 2004.

Vu les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires au sein  
des Tribunaux Cambodgiens.

- Avec la présence de M. Tan Heang Davann comme interprète assermenté des  
Chambres Extraordinaire au sein des Tribunaux Cambodgiens.

Avons pris des notes de l'audition de Prak Khân(PK) (ប្រាក់ ខន-បខ), témoin qui vient fournir les informations et qui possède l'identité ci-dessous:

Nom: Prak Khân (ប្រាក់ ខន), Nom révolutionnaire: Néant, né le 7 janvier 1951, au village de Krang Leav (ក្រាំងលាវ), Commune de Krang Leav (ក្រាំងលាវ), district de Bati (បាទី), province de Takeo (តាកែវ), profession: merchant/paysan, de père: Prak Mân (ប្រាក់ ម៉ន), vivant, de mère Meng Van (ម៉េង វ៉ាន់), décédée, domicilié actuellement au village Smao Kchey (ស្មៅខឿ), commune de Trapeang Sap (ត្រពាំងសាប), district de Bati (បាទី), province de Takeo (តាកែវ), nom de l'épouse: Voil Hak (វ៉ាល់ ហាក់), vivante, père de 5 enfants.

Casier judiciaire: Néant.

- La personne concernée a déclaré qu'elle sait lire, écrire et comprendre la langue Khmère
- La personne concernée déclaré qu'elle ne sait pas lire et écrire aucune langue étrangère.

Donc l'original de ce procès-verbal est écrit en Khmer.

- Nous avons informé la personne concernée que l'audition est filmée et enregistrée en audiovisuelle.
- La personne concernée a été informée que ses relations avec la personne mise en examen et les auteurs de la partie civile n'ont rien à voir avec cette audition.
- La personne concernée a prêtée serment conformément à la disposition de le règle 24 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens.
- Nous avons informé à la personne concernée de son droit de ne pas incriminer soi-même conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens.

**Questions-réponses:**

CB: Aujourd'hui il voudrait vous demander à propos de l'utilisation de la torture pendant l'interrogatoire, la première question est que: est-ce que la torture a été automatiquement ou comment?

PK: Quand il y a l'autorisation de Duch, pendant l'interrogatoire l'utilisation était à l'utilisation continuelle, quand il y a l'aurisation ci-dessus.

CB: Ceci veut dire que pendant tous les interrogatoires, nous avons le droit d'utilisation de la torture si les prisonniers nme respondent pas à nos questions?

PK: Oui.

FL: Qui a donné l'ordre? Quel était cet ordre?

PK: C'était Duch lui-même qui avait donné l'ordre, de faire la torture jusqu'à l'obtention de la confession.

FL: Cet ordre de Duch était-il oral ou par écrit?

PK: Des fois oralement, des fois par telephone, des fois quand j'ai pose des questions ils [prisonniers] ne parlaient pas j'ai demandé son conseil, je lui ai dit que "frère il ne parle pas quand je lui demande des questions", il m'a répondu fais la torture sur lui.

SS: Quant aux outils utilisés, est-ce que c'étaient les mêmes pour tous les interrogateurs ou que chaque interrogateur cherche soi-même ou que Duch a ordonné à utiliser tel ou tel matériel?

PK: Pour ce qui est des outils pour faire la torture il n'y avait pas d'instruction [ordre] d'utiliser tel out el outil, c'est à nous, chaque interrogateur de choisir nous-même avec des moyens de bord, comme le fil électrique, les pinces pour detacher les ongles, les punaises pour enfoncer à travers les ongles, en un mot tout ce que nous avons pu trouver sur place.

NI: Au début l'idée de faire la torture en en;event les ongles, utiliser les punaieses pour enfoncer à traves les ognles, l'électrification, ... qui avait eu cette idée et instruit à faire de sorte.

PK: A propos de la torture, au début personne ne nous a pas dit grand'chose, mais après on nous a dit d'utiliser le sac en plastique , l'électrification pour éviter qu'il y ait des plaies sur le dos, des blessures sur le corps, et le problème de pique des ongles était un problème secondaire, tout cela pour faire de sorte pour extraire la réponse.

NI: J'ai bien reçu, mais je voudrai savoir parce que vous étiez interrogateur, mais l'initiative à savoir comment faire la torture c'est rare qu'il y ait des gens qui puissant imaginer, je voudrai dire s'il y ait des gens qui ont du avoir d'expériences vous introduit l'idée au début.

PK: Pour la méthode de torture d'arrachement des ongles, l'idée venait de Duch qui nous avait donné l'instruction que c'est un travail de torture secondaire pour éviter qu'il y ait des blessures sur le corps, quand une méthode ne marche pas il y a encore 4-5 autres methods à utiliser.

NI: Pouvez-vous vous rappeler un peu à propos de la torture comme l'électrocution..., si cela ne permet pas d'extraire des réponses, quelles autres méthodes de torture utilisés?

PK: La question de torture, d'après ce que je me souviens il n'y avait pas autre chose que je viens de parler, Premièrement le tabassage, deuxièmement l'électrocution,

troisièmement l'utilisation des sacs en plastique, quatrièmement l'arrachement des ongles.

SS: Est-ce qu'il y avait des prisonniers qui ont été torturés à mort?

PK: Non, il n'y en avait pas, parce qu'on a pris des precautions d'avance, depuis le début.

SS: Pour les cas des autres interrogateurs, est-ce qu'il y en avait qui ont torturé à mort [des prisonniers]?

PK: Pour les autres, il y en avait; certains ont tabassé à mort, ont fait l'électrocution à mort, ont envelope dans les sacs en plastique à mort.

SS: Dans ce Duch avait-il pris des mesures de sanction ou donné des instructions?

PK: S'il arrivait un tel évènement, Duch a convoqué pour donner des directives à l'école politique située près de sa maison à propos de la torture à mort des ennemis ce qui a permis aux ennemis de faire des sabotages, chaque qu'il y avait cet évènement il convoque l'interrogateur pour étudier sans exception, par exemple 4-5 jours après avoir tabassé l'ennemi à mort il convoquait [l'interrogateur] pour étudier, et dans certains cas pendant l'interrogatoire il y avait la coupure d'électricité, l'interrogateur a utilisé la lampe à pétrole pour brûler et arroser la pétrole sur le corps et brûler, certains autres ont utilisé la point du stylo à bille pour percer le cou, tout ceci était le sabotage des ennemis à l'intérieur de la prison.

SS: Pouvez-vous donner des exemples sur les interrogatoire à mort, souvenez-vous des noms de ces interrogateurs qui étaient disparus, souvenez-vous de certains noms [parmi eux]?

PK: Je ne me souviens pas bien, à l'époque il me semble qu'il y avait Chom ( ចុំម ).

SS: Et Sim ( ស៊ីម ), Mél dit Man ( មេល ហៅ ម៉ាន )?

PK: Mân avait tué les gens, après il a été arête, il était un Cham [Khmer islam], chef de mon groupe.

FL: En quelle année?

PK: Je ne me souviens pas. Un autre s'appelait Touch ( តូច ), un proche de Chan ( ចាន់ ). Chan lui avait confié à interroger une fille et Touch avait commis la faute de moralité avec cette fille, et quand Chan l'avait pris en flagrant délit, il l'avait arrêté et gardé les mains menottées dans sa maison. Après Touch avait sauté du troisième étage de la maison coincé par une cable ne meurt pas, on lui avait arrêté, peu après il avait sauté encore une fois, ensuite on l'avait mis dans la prison principale, finalement on l'avait tué.

CB: Voulez-vous qu'il avait le problème de moralité pendant l'interrogatoire ou à quell moment?

PK: C'était dans la sale d'interrogatoire.

CB: A votre connaissance, arrivait-il souvent ce genre de violation?

PK: Je ne connaissais que ce cas, parce qu'il se produisait juste derrière ma salle d'interrogatoire. Normalement on emmenait les filles à l'interrogatoire sans menotte, sans bandée, pendant l'interrogatoire on lui mettait du fer au pied, quand on les ramène à la cellule ou à la toilette, il n'y avait pas de menottes, ni bandé..

CB: Ce qui nous mène à penser que les prisonnières étaient interrogées par les interrogateurs, ce qui veut dire qu'il n'y avait pas d'interrogatrices?

PK: Comme je vous l'avais dit qu'au début il y en avait et quand elles étaient toutes arrêtées on a confié aux interrogateurs pour faire l'interrogatoire.

CB: Donc ce qui veut dire qu'après 1977 quand on avait arrêté toutes les interrogatrices, l'interrogatoire a été tout fait par les interrogateurs?

PK: Oui.

FL: Et pour des prisonniers qui étaient des vietnamiens, thais ou étrangers, y avait-il une unité spéciale pour faire l'interrogatoire?

PK: Je n'avais vu que Chan, Pon, Meng qui étaient des professeurs connaissant plusieurs langues et à certain moment Duch interrogeait personnellement.

FL: Duch avait-il interrogé l'étranger de quelle nationalité?

PK: Je me souviens qu'il me semblé que c'était l'Australien, l'Américain don't l'un s'appelait Devid Scot, américain.

FL: Duch les a interrogé lui-même?

PK: J'ai vu Duch, Chan, parce que l'interrogation des étrangers ne se faisaient pas à l'extérieur, on le faisait publiquement parce que personne ne comprenait.

CB: Donc vous-même, vous l'aviez vu?

PK: Je l'avais vu moi-même, parce que c'était quand j'avais emmené le prisonnier à sa cellule je l'avais vu, je me tiens là écouter mais ne comprenais pas, interroger en anglais, son nom était David Scot écrit sur sa chemise, sur un morceau de bois sculpté suspendu sur le bouton de sa chemise, et j'arrive à le lire, et c'était David Scot.

CB: Quand vous vous teniez là pour écouter, aviez-vous vu Duch torturer le prisonnier?

PK: J'avais vu Duch l'interroger et lui donner des coups de pied, pendant l'interrogatoire il avait répondu qu'il était américain, un autre australien; ils ont naviguer en barque de pierre pour entrer et avaient des vivres pour trois mois; ils étaient entrés pour faire de l'espionnage au Cambodge.

NI: Ils avaient répondu que c'était la barque en ciment?

PK: Ca pendant l'interrogatoire ils avaient dit à Chan qu'ils étaient venus en barque de ciment, et quand ces deux exécutés je l'avais appris de Soeu (ស៊ីវ៊ី), et Soeu avait dit qu'ils étaient en menottes les bras au dos et étaient mis en milieu de la rue vers Poul

*Handwritten signature and date: 11/11/11*

Tumpoung (ទួលទំពូង), a c^té d'un Carrefour et on avait utilisé des pneus usés ranges autour des corps arroser de l'essence dessus et brûler.

CB: L'aviez-vous vu?

PK: Je n'avais pas vu, mais Soeu me l'avait dit, Soeu de Kompong Chhnang, Kompong Tralach (កំពង់ឆ្នាំង កំពង់ត្រឡាច).

NI: Est-ce que Soeu était-il un gardien?

PK: Il était le gardien de ce coin.

FL: Est-ce qu'il y avait des techniques différentes entre les prisonniers cambodgiens et étrangers?

PK: L'interrogatoire n'était pas pareil, parce que pour les prisonniers étrangers on interrogeait en public, il n'avait pas besoin de garder secret, parce que [personne ne pourrait comprendre, et l'interrogatoire n'était pas long, pas beaucoup des questions à demander, donc ça ne ressemblait pas à l'interrogatoire des cambodgiens, ça ne faisait que pendant un ou deux jours et c'était fini.

CB: Donc ces deux prisonniers américain et australien, l'interrogatoire était fait en 2-3 jours?

PK: Oui. Mais pour les soldats vietnamiens et que Chan interrogeait, on avait écrit en documents et faisait lire par les prisonniers pour enregistrer pour diffuser à la radio pour dire que le Vietnam vient pour mener l'activité d'espionnage au Cambodge.

FL: En quelle année en particulier?

PK: Diffuser en langue vietnamienne traduit certains passages en Khmer en 78, 79.

NI: Le 6-1 c'était l'eclatement.

PK: Je ne me souviens pas très bien, mais avant l'entrée des Vietnamiens, on avait diffuser tous les jours.

FL: Vous avez dit qu'il y avait des différences entre l'interrogatoire des cambodgiens et des étrangers, mais entre ces étranger et les Vietnamiens y avait-il des différences?

PK: Questionner différemment des Khmers, parce qu'avec les Khmers on demandait en approfondie, mais avec les étrangers on demandait qu'est-ce que tu viens faire au cambodge et leur faisait parler en leur langue pour diffuser vers leur pays, juste pour savoir qu'ils entraient au Cambodge et confesser et pas d'autres questions en approfondie.

FL: Y avait-il de différence entre les Cambodgiens et les minorités nationales?

PK: Il n'y en avait pas. On ne faisait pas de distinction, on interrogeait de la même manière.

FL: Donc s'il n'y avait pas de discrimination raciale, y avait-il de discrimination entre le peuple nouveau et le peuple ancien?

PK: Pour le peuple nouveau et le peuple ancien il y avait fait de selection approfondie et spécialement pour les 17 avril qui avaient des affiliation comme officiers de police, ...

CB: Ce qui voudrait dire que l'interrogatoire des peuples nouveaux on demandaient s'ils étaient des fonctionnaires ou des policiers ou quelque chose comme ça?

PK: On leur demandait s'ils travaillaient à Phnom Penh, pendant le régime de Nol Nol qu'est ce qu'ils faisaient, en un mot policier, fonctionnaires, ... On leur faisait parler longuement à propos de leurs activités traîtres s'ils étaient le réseau de la CIA...?

SS: Comment avez-vous entendu la diffusion à la radio, est-ce que c'était la radio qu'on a mis à la disposition là?

PK: C'était la diffusion tous les jours, à mon endroit il y avait une radio de marque Panasonic, je l'ai ouverte tous les jours et on ne pourrait capter qu'une seule poste, en fait c'était Chan qui faisait l'interrogatoire en Vietnamien, et on en avait diffuser tous les jours.

SS: Est-ce que la radio se trouvait à la maison des interrogateurs ou à la prison?

PK: A l'époque il n'y en avait que chez les interrogateurs, en un mot on l'avait dans une place publique avec des hauts parleurs à haute voix. Mais ma place d'interrogatoire se trouva trop loin, j'avais du mal à entendre on nous a mis à la disposition une autre radio.

SS: Je voudrais demander si le lieu de detention y avait-il une poste de radio pour les détenus.

PK: A la place de detention il n'y en avait pas, mais elle pourrait être entendu jusque là.

SS: Est-ce qu'avant la diffusion des confessions des Vietnamiens, avait-on diffusé la ligne politique du Parti ou autres programmes?

PK: A ma connaissance, immédiatement après la victoire du 17 avril il y avait la diffusion de radio régulièrement dont le contenu étaient la ligne politique du Parti, la situation de la production à la campagne, en un mot on en avait entendu depuis de manière régulière.

NI: Je voudrai retourner un peu en arrière sur votre réponse. Interroger les prisonniers étrangers était particulier du fait que ça a été fait de manière publique, pourriez-vous préciser comment ça a été fait?

PK: Ca a été dans le sens qu'on les avait mis dans les batiments B, D, ..., dans les grandes salles, donc ils étaient mis dans les memes salles que les Cambodgiens, et ils étaient interrogés sur place, et on avait pris des notes, l'interrogatoire se faisait pendant un ou deux jours.

NI: On les interrogeait dans les salles où l'on détenait des prisonniers communs entre Khmers et étrangers.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkoa Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkoa, Phnom Penh

Boîte postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

PK: Oui.

NI: Est-ce que pendant l'interrogatoire on avait enlevé des menottes et des fers au pied?

PK: Pendant l'interrogatoire on gardait toujours les menottes, parce que les américains ont de grande taille, on osait pas les enlever.

NI: Vous avez dit que vous avez vu Duch donnait des coups de pieds sur les étrangers, est-ce que aviez-vous vu Duch utiliser des torture sur les autres?

PK: D'après ce que j'avais vu, Duch avait interrogé les prisonniers en permanence, par exemple quand il venait à ma place, s'il avait des doutes sur tel ou tel point il interroge le prisonnier et puis il l'avait donné quelques gifles, il avait interrogé à tous les lieu [d'interrogatoire].

NI: Y avait-il des interrogatoires des prisonnières enceintes?

PK: Je ne les avais pas rencontré moi-même, mais parmi elles il y en avait.

NI: Est-ce qu'elles étaient enceintes avant d'arriver là, ou qu'elles étaient enceintes à l'intérieur [de la prison]?

PK: Parmi les femmes enceintes, il y avait une médecin appelée Thân (ថង), elle était déjà enceinte avant d'arriver là, je ne savais pourquoi elle a été arrêtée, on l'avait détenue là pendant 2-3 mois, puis l'avait libéré, on l'avait agrdé sous l'escalier du bâtiment B, on ne l'avait pas mis de menottes, on l'avait laissé dormir là, elle venait de retourner de la Chine et elle pratiquait l'acuponcture, moi-même j'ai été traité à l'acuponcture par Thân, par la suite je n'avais pas vu qu'on l'avait arrêtée pour être executé, après la liberation elle était disparue.

NI: Mais pouvez-vous préciser un peu s'il y avait l'utylisation de la torture sur les femmes enceintes?

PK: Pour les femmes enceintes, je n'avais pas vu subir la torture, je savais seulement qu'il y en avait dans la prison, 2-3 mois après on l'avait libérée, pas de menottes, puis elle avait accouché un garçon.

NI: Pendant l'interrogatoire ou après l'interrogatoire, y avait-il des prisonniers qui se suicidaient?

PK: Il y en avait, certains utilisaient la pointe du crayon ou du stylo à bille pour percer soi-même, certains avaient brisé le verre pour avoir des brisures de verre pour percer soi-même, certains avaient utiliser la lampe pour se brûler, cerains avaient sauté de l'etage supérieur du bâtiment, ça vait existé.

FL: Tout à l'heure vous dites que Duch avait interrogate et torture une femme par electrocution, pouvez-vous parler encore une fois?

PK: Duch, Chan, Tit, Daek, Bou, Meng, Pon, ces 5-6 personnes commençaiet à faire la torture à partir de 9 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin, je montais la garde à l'extérieur, mais pour cette femme je ne me souviens pas de son nom ça avait eu lieu à

l'extérieur de la prison, mais à la place d'interrogatoire de Tit, pendant cette torture elle n'avait pas confessé, ils lui avaient électrocuté jusqu'à l'évanouissement.

FL: Qui l'avait électrocuté?

PK: A ce moment, c'était Duch.

CB: Quel était le lieu d'interrogatoire?

PK: PK: C'était au lieu d'interrogatoire de Tit.

FL: Eb quelle année?

PK: Je ne me souviens plus de l'année.

FL: Quel était le nom de cette prisonnière?

PK: Je ne me souviens pas.

FL: Aviez-vous vu de vos propres yeux?

PK: Je l'avais vu de mes propres yeux, parce que c'était à l'heure de sortie d'interrogatoire et j'emmenais le prisonnier à sa cellule, et je montais la garde à l'extérieur, j'avais monté la garde comme je me suis debout pour les regarder faire.

CB: Donc vous étiez dans la salle?

PK: J'étais à l'extérieur, à côté de la porte.

CB: Donc vous regardez de la porte?

PK: J'étais au portail, et c'était la porte tirant en fer de l'appartement, je m'assiais à la porte et j'avais vu la scène.

FL: Pouviez-vous voir clairement, quels étaient les actes?

PK: A ce moment Duch a interrogé, c'était qu'il voudrait obtenir une information importante, mais ça n'avait pas été sorti cette information, donc Duch commence la torture en le fouettant, l'électrocutant, il l'avait enlevé la chemise ne laissant que le pantalon, et Daek, Bou, Meng, Pon, Chan avaient participé à la torture.

FL: Donc parmi eux Duch était l'interrogateur et utilisait la torture plus actif que les autres?

PK: A ce moment Duch n'avait pas fait la torture plus severe que les autres, mais Duch était le chef de ce lieu.

FL: Donc il était le chef, que faisiez-t-il?

PK: Il interrogeait, comme par exemple il fouettait au point où il était gâtigué et il laissait aux autres d'interroger et il écoutait la réponse.

FL: Autrement, est-ce que vous aviez vu Duch faire la torture sur les autres?

PK: Après je ne l'avais vu souvent, seulement de temps à autre, comme par exemple il venait à ma place et donnait un coup de point ou de pied, et puis il allait à un autre endroit, tout ça se faisait de temps en temps seulement.

FL: M. François Bizot a fait un film dans lequel vous avez dit que vous aviez vu Duch torture les prisonniers en riant.

PK: Pendant la torture ils le faisaient en riant tous ensemble parmi ses partisans.

FL: A quel moment?

PK: L'affaire avec cette femme?

SS: Quand Duch n'était pas là, quel l'adjoint qui s'occupait de son remplacement dans la gestion de S-21?

PK: Qunad Duch était absent, l'administration était sous Hor, chef adjoint de S-21, mais du côté de documents je ne savais pas, peut-être c'était à la charge de chaque section, je ne pouvais pas savoir.

SS: Aviez-vous remarqué qu'il y avait des moments où Duch était absent pour un long temps de S-21, par exemple il était allé à la base pour un mois ou une semaine, est-ce ça lui était arrivé?

PK: Quant à laisser sa place, il n'avait pas eu lieu.

SS: A propos de la torture, est-ce que Duch avait donné des directives telle ou telle méthode était la plus efficace ou quelque chose comme ça, comme il l'avait utilisé à M-13, est-ce qu'il avait raconté à propos de M-13?

PK: A propos de M-13 qui était situé à Amleang (អមលាំង), chaque fois qu'il y ait l'éducation politique ou la formation technique chez lui, pendant une heure ou une demi-heure, en general il avait parlé de M-13, mais j'ai oublié ce qu'il avait dit.

NI: La pratique de la torture sur les prisonniers, est-ce uniquement pour extraire la confession ou pour d'autres objectifs?

PK: Dans l'interrogatoire des ennemis, la torture utilisée était uniquement pour obtenir la confession.

NI: Est-ce qu'il y avait des prisonniers qui avaient refusé de confesser?

PK: La moitié des prisonniers n'avaient pas confessé même sous la torture.

NI: Quand il y avait des blessures suite à la torture, est-ce que S-21 avait arrangé pour qu'ils soient traités?

PK: Pour les prisonniers blessés après s'être interrogés, il y avait le médecin Soeung (សៀង), le responsable du dispensaire appelé Try (ទ្រី) qui soignaient leur blessure.

NI: Savez-vous où habite Soeung actuellement?

PK: Actuellement je ne sais pas s'il est vivant ou mort, il est à Kompong Chhnang.

CB: Est-ce que c'étaient toujours ces deux médecins qui faisaient du prélèvement du sang des prisonniers?

PK: Celui qui avait prélevé du sang était Try et ses subordonnés, ça s'était passé au dispensaire vers 10 heures, 11 heures, le dispensaire se trouvait juste à côté de ma maison, à chaque fois il y avait un camion de prisonniers qu'on avait prélevé leur sang à mort, on avait pris le sang pour fournir aux hopitaux, à l'époque il y avait la guerre avec le Vietnam, et le sang était pour l'hôpital 17 avril et l'hôpital Monivong.

FL: Vous avez dit que les blessés avaient besoin du sang, ils étaient blessés pendant la guerre contre qui?

PK: En 77, 78, Pol Pot avait battu le Vietnam jusqu'à Tay Ninh, Lok Ninh, ... les blessés étaient transportés à Phnom Penh, ces blessés avaient besoin de beaucoup de sang.

FL: Vous avez parlé de Tay Ninh, est-ce que vous pouvez en parler plus en détail?

PK: Quand Pol Pot avait battu jusqu'à Tay Ninh, Lok Ninh, il avait du se battre en retraite jusqu'à la défaite de 79.

FL: Y avait-il plusieurs blessés?

PK: Les blessés étaient nombreux, quand j'ai vu mes anciens amis de la division, ils m'avaient dit qu'il y avait plusieurs blessés, quand les troupes étaient entrées jusqu'à Lok Ninh, elles étaient encerclées par derrière, elles avaient du se retirer.

NI: Savez-vous si ceux qu'on avait prélevé leur sang étaient morts ou vivants?

PK: A ma connaissance, on ne prélève que du sang de ceux qui avaient une bonne santé, on avait pris 4-5 sacs de sang, à la fin du prélèvement l'intéressé était en inconscience, et après avoir enlevé le tuyau on les entassait dans un tas.

NI: Etaient-ils morts ou vivants après? Et ces prisonniers ont été déjà interrogés ou non avant la prise du sang?

PK: Je ne savais qu'après la prise du sang on les entassait dans tas, ils n'étaient pas encore morts, après il y avait des camions qui les emmènent à Choeung Aek, donc ceux qu'on avait enlevé le sang étaient tous morts, quand j'avais vu ça à l'époque j'étais tellement terrifié, plus terrifié que quand j'ai fait la torture, je me rappelle de cette histoire jusqu'à maintenant.

CB: Y en avait-il beaucoup ceux qu'on avait prélevé le sang?

PK: 20 à 30 personnes à chaque fois à raison de 4-5 jour pour une prise de sang, je pourrai estimer à des milliers pendant toute cette période.

CB: Je voudrai préciser que ce prélèvement de sang était intentionnellement pour que l'intéressé soit et on les entassait dans un tas?

PK: C'était dans l'intention que ça soit mort.

CB: Donc c'était une technique d'exécution des gens?

PK: Oui, le médecin Try était un homme simple, pas méchant, il était le chef du dispensaire, à la fin on l'avait arrêté, emprisonné et tué, il venait de la 703 comme moi.

FL: Depuis quand a commencé le prélèvement du sang?

PK: Depuis 76 jusqu'à la fin.

FL: Début ou la fin de 76?

PK: Au cours de 76, mais je ne me souviens pas si c'était au début ou à la fin de l'année, parce que sa maison et la mienne étaient l'une à côté de l'autre, je n'avais qu'à monter au dessus et regarder en dessous je pourrai voir tout, parce que le dispensaire était en bois, en fait j'avais regardé faire, le prélèvement était fait jusqu'à l'exsanguinité, c'est pour cette raison que j'avais du chagrin.

FL: Est-ce qu'on a expliqué la raison de ce prélèvement du sang des prisonniers?

PK: Les prisonniers qui ont été déjà interrogés et ceux qui n'étaient pas interrogés, avant leur écrasement on les exsanguent.

FL: Qui était le chef de l'unité du prélèvement de sang? Comment s'appelait cette unite?

PK: Le médecin Try était le chef du dispensaire de S-21, il n'y avait pas d'unité, c'était un dispensaire sur place de S-21.

FL: Qui était responsable de l'hôpital de S-21?

PK: Try.

FL: Qui était le supérieur de Try?

PK: Il n'y avait que Duch lui-même.

FL: Etait-il sous l'ordre de Duch?

PK: Oui.

FL: Aviez-vous vu Duch au lieu de prélèvement de sang?

PK: Je ne l'avais pas vu entrer, parce que ça a été fait pendant la nuit.

FL: Savez-vous qui avait donné l'ordre pour cette prise de sang?

PK: Je ne suis pas sûr. Mon opinion est que si Duch n'avait pas donné l'ordre personne n'osait le faire.

FL: Aviez-vous vu le messager de Duch venire à la place du dispensaire?

PK: Son messager avait passé à tous les endroits.

FL: Qui était venu récupérer ce sang? Et où a été envoyé le sang?

PK: Je n'avais pas vu qui était venu chercher le sang, mais je ne savais pas à quelle destination, mais savais seulement qu'il était pris à 17 ou Monivong.

FL: Avait-on fait la liste disant que le sang a été pris de qui et combien?

PK: Non, à l'époque il n'y avait pas ni liste ni quoi que ce soit.

FL: A la fin de l'interrogatoire, qui avait decide de l'emmener prendre qu'on lui prenne du sang?

PK: Je ne savais ce qui se passait en haut, mais je ne pensais que si le chef de bureau n'avais autorisé personne n'osait faire.

FL: Et pour vous-même, aviez-vous reçu l'ordre de Duch pour emmener le peisonnier pour prendre son sang?

PK: Non.

NI: Est-ce que les prisonniers étaient en menottes pendant l'enlèvement de leur sang?

PK: Les prisonniers dont on prélève le sang ont été pris de leur cellule avec les bras menottés en arrière, les yeux bandés, et une fois arrive au lit de prélèvement de sang on enlève les menottes, on lie les brs aux manches de branca, les yeux restent toujours bandés et les jambes sont liés.

SS: Aviez-vous vu des prisonniers spéciaux, des minorités nationales prisonnières que vous aviez vu interroger pendant un ou deux jours, ensuite on les libère pour qu'elles retournent à leur village?

PK: Pour les prisonniers entrés à S-21, je n'avais pas vu ressortir.

SS: Tout à l'heure on a parlé du messenger de Duch qui avait vu le prélèvement du sang, savez-vous quell était son nom? Est-il encore vivant?

PK: Avant je les connais, mais maintenant je les ai oublié, je ne peux pas me souvenir de leur nom?

NI: Est-ce que du côté du prélèvement de sang, il n'y avait que ces deux?

PK: Les médecins qui prélèvent le sang n'étaient pas que deux, mais je me souviens que ces deux, mais il n'y avait pas beaucoup de médecins, il y avait 4-5 seulement.

Pause de l'interview à midi du meme jour.

L'interview continue à une heure et quinze minutes du meme jour.

SS: Je voudrai demander quel était l'origine des cadres de S-21 qui étaient arêtes et detenus dansleur propre endroit? Et combien étaient-ils qui étaient arêtes et executes?

PK: Pour les prisonniers qui étaient arêtes et détenus à S-21 Toul Sleng, étaient ceux qui travaillaient sur place dans la section d'interrogatoire tout comme dans la section de defense, leur provenance était 703 depuis le début, le nombre que j'estime était de 300, pas au-dessous de ce chiffre, interrogateurs et gardiens. Donc, les gens venant de 703 ne restaient pois beaucoup

FL: Etaient-ils arêtes et executes?

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkoa Phnom Penh

Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkoa, Phnom Penh

Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

PK: Arrêter et exécuter tous.

SS: Leurs remplaçants en général venaient d'où?

PK: De l'ouest, Duch les faisait venir par lui-même.

SS: Pour les forces nouvelles de l'ouest et les gens de 703 qui avaient été exécutés, est-ce que Duch qui avait fait des décisions ou que c'était l'ordre venant d'en haut?

PK: Les forces qui venaient remplacer, je pense que c'était Duch qui avait demandé l'opinion de l'échelon supérieur de les faire venir.

SS: Grand frère a dit que peut-être demander l'opinion du supérieur, à votre avis cela pourrait être qui exactement?

PK: Selon mon opinion, comme aimait parler du frère numéro 1 et numéro 2, donc ça ne pourrait être que Salot Sâr, frère numéro 1, Nuon Chea, frère numéro 2.

SS: Vers quelle année?

PK: Cette évènement se produisait en 1978.

SS: Savez-vous frère, la décision de tuer les 703 avant de faire venir les oust, quel était le nom de ce supérieur qui avait fait la décision de tuer les 703 à un nombre si important ou que Duch avait décidé lui-même?

PK: Pour cette histoire je ne pourrai pas dire si Duch les avait tué lui-même, parce qu'à l'échelon inférieur on ne savait pas tout.

FL: Duch venait de l'ouest et Hor venait de la 703, comment était la relation entre les deux?

PK: Au début je n'avais remarqué de particulier, parce que Hor était l'adjoint et responsable d'une partie comme la logistique, la défense à l'intérieur comme à l'extérieur, Duch était le responsable general, mais il s'occupait de l'interrogatoire, la partie intérieure de la prison. Donc leur conflit ne se voyait pas, mais on a remarqué que les forces de 703 ne cessaient de diminuer avec le temps, les force de 703 à S-21, quant aux forces de l'ouest arrivaient les unes après les autres. Chacun était effrayés tout en attendant cette situation, quand le Front avait libéré tout le monde était très content, parce qu'un jour j'avais vraiment peur, vers 2 heures du matin, Phâl, le gardien, était venu m'appeler en disant que Khân vient ici, je me suis réveillé et j'avais très peur parce que je pensais qu'on va m'arrêter, il a dit vient on va écouter les tourterelles fantomes (លលកខ្លោច) près de la pagoda Moham Montrei (វត្តមហាមន្រ្តី) avec moi, parce que la situation en ce moment était très tendue, à ce moment j'étais vraiment peur, j'avais complètement perdu mon âme.

SS: D'après votre Remarque, en tant qu'interrogateur, ou d'après votre discussion avec les autres cadres interrogateurs, est-ce que l'arrestation des gens de 703 était faite parce que Duch n'était pas content avec eux ou que Duch avait peur d'eux qui pourraient eclipser son pouvoir ou prendre son pouvoir? Quelle est votre opinion personnelle?

PK: Je voudrai simplement dire qu'au début à S-21 les forces de 703 avaient prédominé, depuis le transfert de la PJ à S-21, ces forces étaient tous des forces spéciales de la 703 comme Ta Man (តា ម៉ាន), Pheng (ផេង), Tuy (តូយ), Bou (ប៉ូ) qui étaient les forces que nous avons demandé de l'unité spéciale de la 703 pour administrer, les forces secondaires étaient aussi celles de 703, donc d'après mon opinion c'est possible que Duch ne voulait pas que les forces de 703 aient le monopole sur la responsabilité ou qu'il voulait arrêter toutes les forces de 703, je ne sais pas, donc tous ceux qui étaient dans la division 12, 703 avant étaient tous en ebullition, donc selon mon estimation peut-être il ne voulait pas que le division 703 prenne le pouvoir, et il avait peur de ne pas pour être le chef pour toujours.

SS: En votre qualité d'interrogateur peut-être que vous savez plus que les autres, au début quand on avait arrêté les forces de 703 et détenu à S-21, c'était à quel moment, si vous ne vous souvenez pas, en quel mois, au début de l'année, à la fin de l'année? Les forces de 703 s'accusaient entre elles ou pour d'autres raisons d'après ce que vous avez remarqué quand vous lisez les confessions que aviez fait vous-même?

PK: En 77, 78, 75, 76 il y avait l'affaire d'arrestation de Hou Nim, Hou Yuon, Ta Nat, Ta Pin, Chan Chakrei; à ce moment la situation était sur le point d'exploser à Phnom Penh, parce que quand on a arrêté les chefs, certains de leurs subalterns s'étaient enfuis au Vietnam dont certains avaient été arrêtés et mis à S-21, et ils accusent les leurs, les petits accusent les grands, Ta Nat de 703, Chan Chakrei de l'est, ils continuent à s'accuser mutuellement, donc pour la 703 on avait arrêté selon la ligne verticale du haut en bas.

SS: Donc ce qui veut dire que quand il y avait ces événements, il y avait l'arrestation des chefs de 703 aussi, et après il y avait davantage d'arrestation des gens de 703?

PK: Oui.

FL: Donc vous voulez dire qu'avant l'arrestation des dirigeants, les événements se produisaient en 77, 78, est-ce qu'avant 76 qui avaient été arrêtés en accusant d'ennemis?

PK: Depuis 75, 76, il y avait aussi des arrestations, mais c'était en petit nombre, il n'y avait l'arrestation que des petits, mais pas au niveau de division, secteur, ou secrétaire du parti, il avait fallu attendre jusqu'à la fin de 77.

FL: Est-ce ces événements avaient un caractère commun, est-ce que l'arrestation des gens qui travaillaient dans la même unité dans d'autres endroits se faisaient comme ce qui s'était passé à -21?

PK: Les arrestations internes se faisaient dans tous les endroits de tout le pays.

SS: Vous qui aviez l'habitude d'apporter des confessions à Duch et celui-ci avait fait des annotations, est-ce que vous pouvez vous souvenez si on vous demande de voir maintenant?

PK: Je me souviens de la signature de Duch.

SS: Regardez ceci, est-ce c'est l'écriture de Duch?

PK: C'est vrai, en bas c'est la signature de Duch.

SS: Ceci est l'annotation de Duch qui a tire des lignes pour supprimer les écritures de Ney Saran dit Ya qui était le dirigeant de la zone nord-est. Ya avait répondu qu'il avait confessé quand il y avait la torture très dures et Duch barrait sur le mot torture et écrivait frère Ya vous n'avez pas le droit de rapporter sur ce problème, il n'y a que moi qui a le droit de rapporter, il ne faut pas jouer le jeu d'avoir voulu annuler.

FL: Pouvez-vous reconnaître cette signature, c'est celle de qui?

PK: La signature de Duch.

FL: Savez-vous qu'est ce que c'est ce document (D7358)?

NI: Je voudrai préciser que c'est un document où il y avait des annotations sans signature, mais je voudrai savoir c'est l'écriture de qui (interroger 4 personnes, les autres vont être tour tués)

PK: L'écriture de Duch.

FL: Savez-vous ce que c'est ce document (D7358ERN00007270)?

PK: Le document énumérant les noms faisant partie du réseau à arrêter.

NI: Ce document mentionne que (interroger 4 personnes, les autres les tuent tous), mais il n'y a pas de signature, c'est l'annotation de qui?

PK: Ces mots, ces écriture et ces paroles c'était de Duch.

SS: Cette signature de Huy, mais quel Huy (D7358 ERN 00007270)?

PK: Jamais entendu..

SS: Mais ce Huy, est-ce que c'est Huy de rizière ou le petit Huy qui s'occupe du registre?

PK: Si c'est Him Huy, non.

SS: Donc vous ne connaissez pas les noms là dessus?

PK: Non, ces noms sont étranges.

CB: Vous avez dit que peut-être Huy de la rizière, vous ne connaissez pas les noms ci dessus?

PK: Si c'était Him Huy, je peux connaitre son nom.

NI: Concernant l'arresttion des gens de S-21 qui venaient de 703, qui s'occupait de leur interrogatoire, comme les interrogateurs venant de 703 sont encore là?

PK: En general c'était Chan, Pon, Meng, de temps en temps Duch, mais meme quand Chan par exemple interroge Duch pourrait interronpre avec une question et puis il va ailleurs, mais Chan était là en permanence mais il n'avait interrogé avec les autres interrigateurs, mais quand il sortait de la sale d'interrogatoire il couvrait sa tête avec une couverture.

NI: Ce qui veut dire que pour les cadres et combattants de S-21 provenant de 703, les interrogateurs venant de 703 ne les interrogeaient pas?

PK: Pour ça, il n'était pas permis aux forces de 703 d'interroger, on avait confié aux autres forces de les interroger.

NI: Pouvez-vous vous rappeler un peu il y avait combien qui ont été arrêtés parmi ceux qui étaient de S-21?

PK: Je ne peux pas dire combien exactement, parce que je ne savais pas, dans S-21 au total, l'unité de défense et celle d'interrogateurs, j'estime qu'il y avait 300, et il ne restait que 50-60 au maximum, il en restait beaucoup à l'unité de défense, mais du côté d'interrogatoire, j'ai remarqué qu'il ne restait que moi seul qui venait de 703.

NI: Pour l'arrestation, qui les arrête comme les forces de défense venaient de 703?

PK: D'après ce que j'ai appris de certains camarades, c'étaient Huy, Meng, Bou qui étaient actifs.

NI: Arrêter les siens propres?

PK: Oui.

NI: Pour les prisonniers tués à S-21, en tout vous estimez à combien?

PK: Je ne peux pas dire le tout, parce qu'il y avait des sorties et des arrivées successivement, mais ça ne pourrait être au dessous des dizaines de milliers.

NI: Quand les Vietnamiens arrivent, quand est-ce S-21 partait, souvez-vous de la date exacte?

PK: Un jour avant l'arrivée des Viets, S-21 a fermé toutes les portes, on savait la situation qu'il y ait des batailles à Neak Loeung.

CB: C'était en quelle date, fermeture un jour d'avance?

PK: Le jour où les Viets arrivent était le 7 janvier, donc le 6 janvier les portes sont fermées, parce que la situation avant le 6, 5, 3, 4, depuis le 2, le 3 la situation était confuse on avait entendu des coups de feu à côté de Neak Loeung. La situation à S-21 était qu'il faut se débarrasser de tous les prisonniers qui ont été transportés ailleurs.

NI: Et les prisonniers qu'on a vu morts à l'endroit d'interrogatoire du bâtiment A, savez-vous qui avait donné l'ordre de les executer?

PK: Je n'ai pas vu les prisonniers du bâtiment A, mais dans ce bâtiment on ne mettait que des prisonniers ayant des positions élevées. Avant le 7 janvier, avant l'arrivée des Vietnamiens, les prisonniers ont été exécutés sur place, on nous a armé pour se préparer près du canal d'égout à l'est, nous avons vu des tanks sur le boulevard Monivong, nous nous retirons au champ de canne à sucre jusqu'à la nuit tombante et nous retirer jusqu'à chamcar Daung (ចំការដូង), Prey Sâr et puis monté jusqu'à Phloeung Chhaes Rotaes (ភ្លើងឆែរទេរ), et continue à Amleang.

FL: Avant l'arrivée de l'armée vietnamienne, savez-vous qui était le haut responsable à S-21?

PK: Avant cette arrivée, en un mot les hauts responsables ont été tous écrasés.

FL: Avant l'arrivée des Vietnamiens, y avait-il des hauts dirigeants venire à S-21 pour donner des instructions?

PK: Jamais vu.

FL: Donc avant l'arrivée des Vietnamiens, avez-vous reçu des directives ou d'ordre de l'échelon supérieur?

PK: Avant l'arrivée des Vienamiens, l'opdrre était uniquement de prendre les armes et de defender la canal d'evacuation d'égout, mais la defense à l'époque n'était autre que faire de la propaganda pour rassembler tout le monde là.

FL: Concernant la distribution des fusils, est-ce que le personnel à l'intérieur qui distribute les fusils pour se defender ou que Duch qui avait donné l'ordre de le faire?

PK: C'était fait sous l'ordre de Hor qui a dit d'aller prendre les fusils du magasin.

FL: ERn quell jour?

PK: Le 7 janvier au matin, mais à l'époque les fusils sont des anciens, il y avait les carabines, M-16, CKC, il n'y avait pas d'AK.

CB: K a dit le 12 octobre 2006 avec le procureur qu'il y avait le meurtre très barbare sur les enfants qu'on les a emmener au 3eme étage et les jeter en bas, est-ce vrai?

PK: Ce évènement est exact, à ce moment on avait arête les vietnamiens, mari et femme ainsi que leur enfant de 5-6 mois, après avoir mis les parents dans la cellule, l'enfant étant laissé en dehors, à l'époque c'était Daek et Bou l'ont jeté en bas, il était mort, ils m'ont fait enterrer cet enfant.

NI: Il y avait combien d'enfants?

PK: Je n'ai vu qu'un.

FL: Quand vous dites arrêter les civils vietnamiens, c'était quand?

PK: Je ne me souviens pas, depuis que je venais d'arriver et rester avec l'unité de defense, je n'vais pas encore été avec l'équipe d'interrogatoire.

FL: Ce qui veut dire qu'il y avait des orders d'en haut d'arrêter les civils vietnamiens?

PK: je ne savais pas quel était l'ordre donné, mais à ma connaissance la population vietnamienne étai entrée au Cambodge, quand les Cambodge et le Vietnam avait des disputes après que le Kampuchea Démocratique remportait la victoire le 17 avril et le Vietnam le 30 avril cad Presque un mois après, ensuite il y avait des contradiction entre les deux Partis, donc quand les vietnamiens entraient au Cambodge, le Cambodge les arrêtent et vice versa, à l'époque du côté de Pol Pot on voudrait reprendre la Cochinchine.

FL: Donc après que vous avez terminez l'interrogatoire il n'y avait besoin de l'annotation de Duch, et les prisonniers vont être envoyer directement à Choeung Aek pour être executés, est-ce que vous étiez allé à Choeung Aek?

PK: Je né suis jamais allé, je ne le connais que l'année dernière.

NI: Parmi tous les interrogateurs, que ce soit dans le groupe chaud, froid, de mastication, est-ce qu'il y en a qui est encore en vie? Quand j'ai relu, parce que vous avez dit qu'il y ait Daek, Bou, Meng, Chan étaient dans le groupe chaud, dans la groupe froid il y avait

Chorn (ជន) et Lach Mean (ឡាច ម៉ែន), et dans le groupe de mastication il y avait Tit (ទិត) comme chef, est-ce tous ces gens sont encore vivants?

PK: Seulement moi et Lach Mean qui sont vivants.

CB: Concernant ceux qui sont en vie, vous avez parlé de Ros (រស់), savez-vous où habite Ros?

PK: A Kompong Chhnang.

SS: Au dernier jour quand on transportait les gens pour être executés, c'était qui avait donné l'ordre où qu'il s'enfuit déjà?

PK: A ce moment, la situation s'explode le long de la frontière, le transport des prisonniers pour être tués se faisaient depuis le 4, 5, 6, il n'y avait plus rien à faire, et les gens se baladaient à côté de la prison, quand on a vu emmener les prisonniers, il y avait Hor, Peng, Huy qui organisent, de temps à autre il y avait Duch aussi qui y participait, il était très animé chaque nuit, l'on ne savait pas combien de fois [les prisonniers sont emmenés].

FL: Peut-être que nous devons vous demander davantage, est-ce vous acceptiez de venir encore une fois?

PK: Quand?

FL: Peut-être dans deux ou trois semaines, nous ne savons pas encore, après la moisson.

PK: Je pourrai revenir.

NI: La prochaine fois nous voudrions que vous coopérez avec nous, nous ne pouvons pas finir ici parce que le travail du tribunal ne peut pas se terminer là, nous avons besoin de votre cooperation.

PK: Je voudrai simplement ceci, dans cette cooperation, par exemple s'il arrive qu'il y ait des problème pour moi, s'il y a des gens qui me hait, me fait du mal, je vous demander de me secourir.

FL: Est-ce qu'il y ait ce genre de probleme qui vous ai déjà arrive?

PK: Pas encore.



Noms des personnes à retirer  
Familles de Sok et Mai Lun

*Veillez interroger 4 personnes et tuer les autres.*

**ស្នើសុំ ៤ នាក់ ក្រៅពីនេះវាយចោល**

No.	Nom d'origine	ឈ្មោះដើម	Nom révolutionnaire	ប.វ	Age	Fonction	Sexe	Date d'entrée à la révolution	Introduit par	Date d'entrée à l'unité	F
1	Sin Phum <i>Gardé pour l'interrogatoire</i>	ស៊ិន ភុំ ទុកសួរ			45		M	17.5.75	Vuth វុធ	11.3.77	S
2	Seng Sângvat <i>Gardé pour l'interrogatoire</i>	សេង សង្វាត ទុកសួរ			-	Combattante	F	-	-	-	-
3	Sin Seila	ស៊ិន សីលា	Chan	ចាន់	22	Chef de group	M	5.70	Sok សុខ	-	F
4	Sin Rithyravuth	ស៊ិន រិទ្ធិរាវុធ	Tha	ថា	19	-	-	2.11.71	Sok សុខ	11.3.77	F
5	Sin Sathapana	ស៊ិន ស្ថាបនា	Phon	ផុន	12	Combattant	M	5.75	Vut វុធ	-	F

11/16/2017

6	Sin Sochétra	ស៊ិន សុចិត្រា	Thuon	ធ្មន	15	Combattant	-	75	Vut វុត	11.3.77	C
7	Sin Leakhna	ស៊ិន លក្ខណា			6	Combattante	F	75		-	F
8	Sin Veacha	ស៊ិន វាចា			4	-	-	75		11.3.77	-
9	Mai Chanmully	ម៉ៃ ចាន់មុល្លី	Nan	ណាន	20	Combattante	F	73	Na ណា	-	S
10	Mai Vathanavann	ម៉ៃ វត្តាវណ្ណ			17	Combattant	M	1.2.75	Oeun អឿន	11.3.77	S
11	Mai Kaudara	ម៉ៃ កូដារា	Kod	កុដ	20	Combattant	M	9.74	Meng វុធី	-	M
12	Peng Sorn	ប៉េង សន			63	Vieillard	F	75		30.4.77	F
13	Yeay Sok (Grand'mère Sok) Gardé pour l'interrogatoire	យាយ សុខ ទុកសួរ			76	Ancien ouvrier	F	17.4.75	Angkar អ.ក	5.4.77	J
14	Kruy Teav Gardé pour l'interrogatoire	គ្រុយ ទាវ ទុកសួរ			50	Vieillard	F			5.4.77	-

Handwritten signature or stamp

15	Khieu Sorn	ខៀវ ស៊ីន	Nim	នីម	37	Ouvrier	F	5.2.70		5.4.77	-
16	Hang Nang	ហាង ណាង			26	Combattant	M	8.8.73	Nhây ញ៉យ	2.76	7
17	Kim Huch	គឹម ហ៊ុច	Choeun	ជឿន	29	Section	M	5.9.70	Phân ផាន	26.2.77	3
18	Ieng Ret	អៀង រ៉េត	Chhon <i>N'avoir pas vu</i>	គុន អត់ឃើញ	26	Combattant	M	9.11.73	Phan ផាន	28.2.77	3

ស្នើសុំ មន្ទីរ ២១ ជួយសួរ -- យាយ សុខ អាចមានបញ្ហាទាក់ទងខាងក្រៅ  
 -- គ្រូយ ទាវ អាចមានបញ្ហាទាក់ទងខាងក្រៅ  
 -- ខៀវ ស៊ីន អាចមានបញ្ហាទាក់ទងខាងក្រៅ

Demande à l'Office 21 d'aider à questionner -- Yeay Sokh Pourrait avoir des contacts à l'extérieur  
 -- Kruey Teav Pourrait avoir des contacts à l'extérieur

២០១៧/០២/០១  
 ២០១៧/០២/០១  
 ២០១៧/០២/០១

-- Khieu Sorn      Pourrait avoir des contacts à l'extérieur

[Seconde signature]

Fait le 7.4.77

[Signature de Huy]

*Handwritten signature*

Frère Ya,

Selon les directives du frère Duch, voulez-vous expliquer clairement et en detail à propos de vos activités de trahison dans le passé. Sur quoi vous comptez? Sur les forces de l'extérieur comment vous comptez? Sur les forces à l'intérieur, à part le Secteur 24, comment vous comptez, quelles autres forces que vous voulez compter?

Le 29 septembre 1976

Pon

J'ai lu et répondu.

Quand j'ai écrit, il n'y avait pas de pression.

Mais [je] voudrai faire des remarques que ma réponse depuis la nuit du 18.9.76, c'est la réponse après que j'ai reçu de sévères et sérieuses tortures.

(signé)

Le 21 septembre 1976 (nuit)

Veillez ne pas écrire les termes que j'ai barré en rouge, frère n'a pas le droit de rapporter ce sujet à l'organisation[Angkar]. Seulement moi qui a ce droit. J'ai déjà rapporter. J'ai rapporter très clairement. N'essayez pas de jouer la ruse de démenti, ce n'est pas possible.

30.9.76

(signé)

Duch